

ÉLÈVE DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS LÉONARD DE VINCI (ESILV)

INSCRIPTION EN RÉGIME CUMULATIF EN LICENCE MENTION SCIENCES POUR L'INGENIEUR (SPI) - 1ère ANNÉE

**DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE 2025-2026** 

# INDIQUEZ OBLIGATOIREMENT :

·			
- votre n° BEA (celui-ci figure sur votre relevé de notes du baccalauréat d'une Académie française) <u>OU</u> votre n°INE (Identifiant National Etudiant figurant sur votre précédente carte d'étudiant) : IIIIIIIIIIIII			
- votre numéro de Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) présent sur votre attestation téléchargée en ligne :			
1 : ÉTAT CIVIL DE L'ÉTUDIANT			
Nom de naissance :			
Prénom :			
Date de naissance :/			
Numéro de département de naissance (précisez, le cas échéant l'arrondissement) : II			
Pays de naissance :			
2 : ADRESSE FIXE			
Adresse:			
Code postal : Commune :			
Téléphone fixe :			
Adresse mail de l'étudiant ( <b>Obligatoire</b> ) :@			
3 : MODE D'HÉBERGEMENT ET ADRESSE POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE EN COURS (2025–2026)			
☐ Résidence universitaire ☐ Foyer agréé ☐ Logement HLM-Crous (convention) ☐ Domicile parental			
☐ Chambre étudiant ☐ Autre mode d'hébergement ☐ Logement personnel hors chambre d'étudiant			
Adresse:			
Code postal :			
4 : SITUATION FAMILIALE – SITUATION D'HANDICAP			
☐ Seul(e) sans enfant à charge ☐ En couple sans enfant à charge			
☐ Seul(e) avec enfant(s) à charge ☐ En couple avec enfant(s) à charge			
5 : Votre situation militaire :			
□ Recensé(e) □ Journée d'Appel (JDC ou JAPD) □ Non recensé(e) □ Non concerné(e) (étudiant(e)s étrangèr(e)s)			
6 : SITUATION SOCIALE ET AIDES FINANCIÈRES			
□ Boursier 2025-2026 (précisez : 1/ Bourse sur critères sociaux : □ 2/ Bourse du gouvernement français : □			
☐ Aucune aide ☐ Pupille de la nation			
Numéro d'immatriculation à la Sécurité Sociale (15 chiffres) : ıııııııııı			

## Connectez-vous sur http://cvec.etudiant.gouv.fr puis laissez-vous guider. Le montant de la CVEC pour 2025-2026 est de 105€. Indiquez votre numéro de CVEC à 12 caractères en page 1 du présent dossier à l'emplacement réservé. TOUS les étudiants, doivent réaliser la démarche, ET fournir l'attestation d'acquittement ou d'exonération de la CVEC (Renseigner obligatoirement ci-dessous le code obtenu.) Aucune inscription ne pourra se faire sans le code et l'attestation. 8: DERNIER DIPLÔME OBTENU □ Baccalauréat □ DFUG □ Licence ☐ Attestation délivrée à la suite d'un cursus CPGE □ Autre (précisez) : 3/ Le nom de l'établissement : ..... 9: RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE SITUATION SCOLAIRE ANTÉRIEURE À 2025-2026 Précisez: L'université de votre première inscription : Votre titre d'accès à l'université : ..... ☐ Baccalauréat d'une académie française : ☐ ESEU ou DAEU Option : ..... Série: ..... Année d'obtention: ..... ☐ Capacité en droit Mention de résultat obtenue : ..... ☐ Diplôme étranger de fin d'études secondaires Numéro de département / ou pays : ..... □ Autre diplôme : ..... Année d'obtention : ...... Mention obtenue : ..... Numéro de département / ou pays : ..... 10 : INSCRIPTION DANS UNE AUTRE UNIVERSITÉ QUE L'UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE EN 2025-2026 □ NON Si oui, précisez laquelle et dans quelle discipline : A noter: Vous ne pouvez pas vous inscrire dans 2 universités pour préparer le même diplôme (Article D612-7 Code éducation). 11 : CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES STATUT : ⊠ Étudiant • **RÉGIME D'INSCRIPTION** : Formation initiale Précisez la catégorie socio-professionnelle (CSP) en vous reportant à la nomenclature de la note à conserver par l'élève (page 7) et indiquez le code correspondant ci-dessous : CSP du parent n°2 : I\_\_\_I CSP du parent n°1 : I\_\_\_I Si vous exercez une activité professionnelle, indiquez le code CSP correspondant : 1 1 1 1 Précisez si vous travaillez à : ☐ Temps complet ☐ Temps partiel > mi-temps ☐ Temps partiel < ou = au mi-temps

7: CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET CAMPUS (CVEC):

#### **DÉCLARATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné(e), ....., déclare sur l'honneur :

- que les renseignements fournis sont exacts et complets ;
- que je ne fais pas l'objet d'une mesure d'exclusion universitaire et demande mon admission à l'Université Paris Nanterre pour l'année 2025-2026 :
- que j'ai pris connaissance du livret d'information et de la fiche formation sur le site <a href="https://ufr-sitec.parisnanterre.fr/licence-sciences-pour-lingenieur">https://ufr-sitec.parisnanterre.fr/licence-sciences-pour-lingenieur</a> en vue de l'établissement de mon dossier ;
- que je remplis les conditions indiquées dans ce dossier pour m'inscrire en Licence Sciences pour l'Ingénieur ;
- que j'activerai mon adresse électronique de l'Université Paris Nanterre (<u>numéroétudiant@parisnanterre.fr</u>), dès réception de ma carte d'étudiant ou de mon document de scolarité.



## 1 TOUTE FAUSSE DÉCLARATION ENTRAINERAIT L'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Date: / 2025	Signature de l'élève :	

Les réponses à l'ensemble des questions du formulaire sont obligatoires dès lors que votre situation correspond aux renseignements demandés. En l'absence de renseignement de votre part, l'Université ne pourra pas prendre en charge votre demande d'inscription.

Les informations recueillies par l'Université font l'objet de traitements informatiques destinés à assurer la gestion et le pilotage administratif et pédagogique des étudiants, à effectuer des statistiques et des mesures sur la répartition des personnes inscrites dont le résultat est rendu public, notamment en vue d'une réutilisation dans le cadre de l'ouverture des données publiques (ou « Open Data »), à mener des enquêtes notamment sur l'insertion et les conditions de vie des inscrits à mettre à la disposition de la communauté universitaire des espaces numériques de travail (ENT) permettant d'accéder à divers services numériques dédiés notamment à la vie étudiante et à l'insertion professionnelle, à constituer des annuaires d'étudiants et de diplômés, à permettre la remontée d'informations vers l'administration centrale du ministère chargé de l'enseignement supérieur à des fins de statistiques et de répartition des moyens, et à organiser les élections statutaires au sein de l'Université.

L'Université peut également vous contacter par tout moyen pour diffuser des informations concernant des mesures exceptionnelles (notamment fermeture exceptionnelle du campus) ou pour diffuser des informations pouvant porter sur l'existence d'évènements ou d'enquêtes organisés par l'Université ou par des tiers et dont la participation des étudiants est libre.

Sont destinataires des données les agents habilités de l'Université et de l'administration centrale, les agents habilités des organismes de sécurité sociale et des mutuelles étudiantes. Sont également destinataires des données les candidats aux élections universitaires communiquant leur programme pendant la durée des campagnes électorales, les partenaires publics - tel que le CROUS - ainsi que les partenaires privés dans le cadre des finalités définies ci-avant.

Conformément à la loi "Informatique et Libertés", vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Vous bénéficiez également d'un droit d'opposition à certains traitements de données énumérés ci-avant. Si vous souhaitez exercer l'un de ces droits, veuillez adresser un courrier postal au Correspondant Informatique et Libertés (CIL) de l'Université en précisant vos coordonnées de contact : Université Paris Nanterre, Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI), 200 avenue de la République, 92001 Nanterre.



## INSCRIPTION ADMINISTRATIVE 2025-2026 ÉLÈVE DE L'ESILV – PREMIÈRE ANNÉE

#### FICHE COMPTABLE

Pôle Scientifique et Technologique de Ville-d'Avray Scolarité Générale Bâtiment C. Dufour – Bureau 220 50, rue de Sèvres 92410 Ville-d'Avray

NOM DE NAISSANCE :			
NOM D'USAGE :			
PRÉNOM:			
FILIÈRE D'INSCRIPTION EN RÉGIME EN CUMULATIF : Licence Sciences pour l'Ingénieur – Première année			
LES DROITS D'INSCRIPTION :			
Inscription en Licence – 1ère année	□ 178,00 euros		
Boursiers / Pupille de la Nation (exonération en Licence 1)	□ 0,00 euro		
Г			
MONTANT A ACQUITTER : EUROS			
Date: / 2025 Signa	ature de l'élève :		

Vous êtes prié(e) de bien vouloir <u>retourner ce formulaire avec votre dossier d'inscription administrative</u>, daté, signé et <u>accompagné d'un chèque</u> libellé à l'ordre de « <u>l'Agent Comptable de l'Université Paris Nanterre</u> » ou en cas d'exonération des pièces justificatives suivantes :

- Boursier de l'enseignement supérieur : la photocopie de l'avis conditionnel de bourse 2025-2026.
- Pupille de la Nation : la photocopie de la carte de pupille de la Nation.



IMPORTANT! N'oubliez pas d'indiquer vos nom(s) et prénom(s) au verso du chèque.

## PAGES 5 À 9 DU DOSSIER À CONSERVER PAR L'ÉLÈVE

#### LISTE DES PIÈCES A FOURNIR AVEC VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour valider votre inscription en Licence 1 SPI dans notre établissement, vous devez fournir le dossier d'inscription intégralement complété et <u>OBLIGATOIREMENT</u> accompagné de toutes les pièces demandées, sous pochette plastique souple et <u>sans trombones ni agrafes.</u>

Pensez à bien renseigner sur votre dossier le numéro d'INE inscrit sur l'original du relevé de notes du baccalauréat ainsi que votre code CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus). <u>Aucune inscription ne pourra se faire sans ces</u> numéros.

#### Pièces à fournir OBLIGATOIREMENT :

- Une photo d'identité originale en couleurs non-agrafée et correctement découpée (indiquez au verso vos nom prénom ESILV année de licence d'inscription).
- Une photocopie de votre pièce d'identité (passeport ou carte nationale d'identité ou carte de séjour).
- Un certificat de scolarité 2025-2026 de l'ESILV (ou photocopie).
- Pour les Bacheliers de la session 2025, la photocopie du relevé de notes.
- Pour les bacheliers d'une session antérieure, la photocopie du diplôme, et la photocopie du relevé de notes.
- La photocopie du certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (Uniquement pour les ressortissants français nés après 1994), ou de l'attestation de recensement uniquement si vous n'avez pas encore effectué votre journée d'appel.
- L'attestation CVEC avec QR code pour l'année universitaire 2025-2026 (ne pas fournir l'attestation de paiement).

#### • Etudiants boursiers :

Dans le cas de double cursus, la bourse du CROUS ne peut être prise en compte que par **un seul établissement** par an. Si vous n'avez pas déjà bénéficié de l'exonération lors de votre inscription à l'ESILV vous devrez nous fournir un justificatif de l'ESILV ainsi que votre notification de bourse 2025-2026. Vous n'aurez alors pas de droits universitaires à payer.

- Un chèque <u>non agrafé ni scotché</u> signé d'un montant de 178€ (sauf boursiers, voir ci-dessus) correspondant aux droits universitaires 2025-2026 libellé à l'ordre de « L'agent Comptable de l'Université Paris Nanterre ».
- Une enveloppe en format A5 timbrée à 20g, libellée à votre nom et adresse pour l'année 2025-2026. Cette enveloppe servira à vous envoyer votre décision de transfert de crédits en juillet 2026. Ne mettez rien dedans (chèque, photo...)!

Votre dossier d'inscription cumulative est à remettre complété, signé et accompagné des pièces justificatives demandées à votre gestionnaire à l'ESILV

#### Au plus tard le vendredi 17 octobre 2025

Votre gestionnaire devra ensuite transmettre le dossier à l'UFR SITEC pour le vendredi 24 octobre 2025.

#### TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE

#### **ACTIVATION DE VOTRE ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)**

Muni(e) de votre carte étudiant(e), connectez-vous sur le lien suivant : https://identite.parisnanterre.fr

Choisissez « activer mon compte étudiant ».

Renseignez l'identifiant demandé qui correspond à votre numéro étudiant (8 caractères numériques) figurant sur votre carte, puis laissez-vous guider.

Par la suite en vous connectant à <a href="http://portail.parisnanterre.fr">http://portail.parisnanterre.fr</a> avec les identifiants ainsi obtenus vous pourrez :

- Télécharger votre certificat de scolarité,
- Recevoir tout message utile vous concernant de la part de l'Université,
- Accéder à tous les services proposés à nos étudiants, en particulier aux ressources documentaires offertes en accès distant (bases de données, ouvrages et articles numérisés, etc.), qui peuvent vous être utiles dans la préparation des concours ;

Si vous rencontrez des difficultés dans cette démarche d'activation, vous pouvez contacter la Scolarité Générale du Pôle Scientifique et Technologique de Ville-d'Avray par mail à l'adresse scolarite-pst@liste.parisnanterre.fr

#### **CALENDRIER DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 2025-2026**

1	Prendre connaissance de l'offre de formation, de l'organisation de la Licence Sciences pour l'Ingénieur (SPI) de l'UFR SITEC et des procédures de l'Université Paris Nanterre sur le site : <a href="https://ufr-sitec.parisnanterre.fr/licence-sciences-pour-lingenieur">https://ufr-sitec.parisnanterre.fr/licence-sciences-pour-lingenieur</a>	Dès maintenant	
2	Retirez le livret de l'élève et le dossier d'inscription administrative correspondant à votre niveau auprès de votre secrétariat pédagogique à l'ESILV.	A la rentrée de septembre	
3	S'acquitter en ligne de la "Contribution Vie Etudiante et de Campus" de <b>105 euros</b> . Vous devez vous connecter sur la page <a href="http://cvec.etudiant.gouv.fr">http://cvec.etudiant.gouv.fr</a> pour obtenir votre code CVEC. Celui-ci sera délivré sur l'attestation d'acquittement pour les étudiants <a href="https://exec.etudiant.gouv.fr">OU</a> sur l'attestation d'acquittement par exonération pour les étudiants exonérés. L'attestation sera indispensable le jour de votre inscription. Plateforme CVEC: 01 40 51 62 00	Dès maintenant	
4	Centralisation des dossiers d'inscription administrative (avec paiement et pièces justificatives) par votre gestionnaire à l'ESILV, pour transmission à l'UFR SITEC à Ville-d'Avray le 24 octobre 2025 au plus tard.	Au plus tard le 17 octobre 2025	
5	Enregistrement des inscriptions et des paiements par la Scolarité Générale du site de Ville-d'Avray, après avis pédagogique le cas échéant.	Du 3 novembre au 19 décembre 2025	
6	Envoi à l'ESILV des cartes d'étudiant, certificats de scolarité et autres documents utiles : information sur la carte d'étudiant pluriannuelle, etc.		
7	Attention: l'élève de l'ESILV doit OBLIGATOIREMENT activer son adresse électronique de l'Université Paris Nanterre pour : . Avoir accès aux ressources documentaires de l'université, . Recevoir tout message utile le concernant de la part de l'université.	Dès réception de la carte d'étudiant ou du document de scolarité	

#### MENTIONS LÉGALES RELATIVES AU TRAITEMENT ET À LA PROTECTION DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

L'inscription à l'Université Paris Nanterre et la gestion du dossier étudiant constituent un traitement de données à caractère personnel géré par l'Etablissement.

Les réponses à l'ensemble des questions du formulaire sont obligatoires dès lors que votre situation correspond aux renseignements demandés. En l'absence de renseignement de votre part, l'Université Paris Nanterre ne pourra pas prendre en charge votre demande d'inscription.

#### 1. Objet du traitement de données

#### a) Finalité:

Ce traitement a pour objet de :

- Permettre la gestion administrative de la scolarité des étudiants
- Gérer le transfert (départ) du dossier étudiant entre établissements d'enseignement supérieur,
- Mettre en œuvre des enquêtes nationales notamment sur les conditions de vie des étudiants, et des mesures sur la répartition des personnes inscrites dont le résultat est rendu public, notamment en vue d'une réutilisation dans le cadre de l'ouverture des données publiques ou « Open Data »,
- Mener des enquêtes statistiques notamment sur l'insertion et les conditions de vie des inscrits,
- Mettre à la disposition de la communauté universitaire des espaces numériques de travail (ENT) permettant d'accéder à divers services numériques dédiés notamment à la vie étudiante et à l'insertion professionnelle,
- Constituer des annuaires d'étudiants et de diplômés,
- Permettre la remontée d'informations vers l'administration centrale du ministère chargé de l'enseignement supérieur à des fins de statistiques et de répartition des moyens,
- Organiser les élections statutaires au sein de l'Université Paris Nanterre.

#### b) Base légale :

• Ce traitement relève de l'article 6.1 alinéa C et E du Règlement général européen à la protection des données (RGPD).

#### 2. Durée de conservation des données

 Conformément à la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, l'Université Paris Nanterre pourra archiver vos données pédagogiques pour une durée légale de 50 ans ; Les données relatives à la traçabilité des accès sont conservées pendant la durée légale d'un an.

#### 3. Vos droits sur les données vous concernant

Vous pouvez à tout moment accéder et obtenir copie des données vous concernant, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données ainsi que du droit à la portabilité. Le droit d'opposition ne s'applique pas dans ce cas.

#### a) Exercice de vos droits

Le délégué à la protection des données (DPO) de l'Université Paris Nanterre est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits sur ce traitement.

- Par voie électronique à dpo@liste.parisnanterre.fr
- Par courrier postal : Université Paris Nanterre Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI) Délégué à la protection des données 200, avenue de la République 92001 Nanterre Cedex

#### b) Réclamation auprès de la CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez <u>adresser une réclamation (plainte) à la CNIL.</u>

#### NOMENCLATURE DES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

10	Agriculteurs exploitants
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
61	Ouvriers qualifiés
66	Ouvriers non qualifiés
69	Ouvriers agricoles
71	Retraités, anciens agriculteurs exploitants
72	Retraités, anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
73	Retraités, anciens cadres et professionnels intermédiaires
76	Retraités, anciens ouvriers et employés
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
82	Autres personnes sans activité professionnelle
99	Non renseigné (inconnu ou sans objet)

Les chômeurs ayant déjà travaillé doivent indiquer leur ancienne profession.

Le tableau ci-dessous précise les PCS de certaines professions :

Professions	PCS
Médecin hospitalier	34 Professeurs, professions scientifiques
Interne des hôpitaux	34 Professeurs, professions scientifiques
Maître auxiliaire	42 Instituteurs et assimilés
Maître d'internat et surveillant d'externat	42 Instituteurs et assimilés
Aide éducateur	52 Employés civils et agents de service de la fonction
	publique
Conseiller d'éducation	42 Instituteurs et assimilés
Officier et élève officier des armées	33 Cadres de la fonction publique

#### DEMANDE DE BASCULEMENT DU RÉGIME CUMULATIF AU RÉGIME NORMAL

Conformément à la convention signée entre l'Université Paris Nanterre et l'Ecole Supérieur d'Ingénieurs Léonard de Vinci (ESILV), vous pouvez demander à basculer du régime cumulatif au régime normal, au cours du 1er semestre 2025-2026, si vous avez demandé une inscription cumulative ESILV à Paris Nanterre et si vous remplissez les deux conditions suivantes:

- > Vous êtes **élève de 1ère année à l'ESILV** et vous souhaitez quitter votre établissement pour intégrer l'université dans le courant du 1er semestre 2025-2026.
- > ET vous êtes inscrit(e) cumulativement en 2025-2026 à l'université Paris Nanterre dans la mention de Licence Sciences pour l'Ingénieur (SPI).

Ce basculement est autorisé, **après votre inscription cumulative**, sans devoir relever d'un avis pédagogique pour la Licence Sciences pour l'Ingénieur et selon les procédures et calendriers en vigueur à l'UPN pour les autres disciplines.

1/ Veuillez remplir le formulaire ci-après et le faire compléter par l'ESILV.

2/ Présentez-vous ensuite, courant novembre 2025 (dates à préciser) muni(e) de :

- Votre carte d'étudiant (avec sticker apposé) 2025-2026 de Paris Nanterre,
- Le formulaire dûment rempli et tamponné par l'ESILV,
- L'attestation d'acquittement à la "Cotisation Vie Etudiante et de Campus" (CVEC) OU l'attestation d'acquittement par exonération pour les étudiants exonérés. Plus d'informations sur la page <a href="http://cvec.etudiant.gouv.fr">http://cvec.etudiant.gouv.fr</a> ou au 01 40 51 62 00 pour obtenir votre code CVEC.
- > Pour toutes les disciplines, à l'exception de la Licence Sciences pour l'Ingénieur :

Université Paris Nanterre - Service des Inscriptions Bâtiment R. Rémond - Rez-de-chaussée - Salle A02 ou A09 200, avenue de la République - 92001 NANTERRE Cedex

> Pour la Licence Sciences pour l'Ingénieur :

Pôle Scientifique et Technologique de Ville-d'Avray Scolarité Générale Bâtiment C. Dufour – Bureau 220 50, rue de Sèvres 92410 Ville-d'Avray

3/ Après la modification de votre inscription administrative, vous devrez vous rendre au Secrétariat de la licence concernée pour effectuer votre inscription pédagogique (inscription aux cours), sauf pour la Licence Sciences pour l'Ingénieur où les inscriptions pédagogiques sont automatiquement réalisées par le secrétariat.

4/ Vous devrez alors valider l'intégralité du premier semestre.



# Demande de basculement du régime cumulatif ESILV au régime normal dans la formation universitaire d'inscription au cours du 1er semestre de la licence 1ère année

À NE REMPLIR QUE SI VOUS SOUHAITEZ QUITTER DÉFINITIVEMENT L'ESILV POUR INTÉGRER PLEINEMENT LA LICENCE SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR

#### **ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026**

Nom de naissance :	d'usage :		
Prénom : Prénom 2 :			
Tél. :			
Adresse postale :			
Adresse mail :			
Votre numéro étudiant(e) de L'UNIVERSITE PARIS NANTERR	E:   _		
Situation relative à votre inscription cumulative ESILV à L'U	JNIVERSITE PARIS NANTERRE :		
Vous pouvez demander <b>un basculement en régime normal :</b> - En Licence dans la discipline d'inscription (Sciences pour l'Ingénieur) au cours du 1 <sup>er</sup> semestre, sans devoir relever d'un avis pédagogique.			
- Dans une autre formation de Nanterre avec une réorientation préparée en fin de 1er semestre pour basculer au 2nd semestre : dossier à retirer <b>courant novembre 2025</b> auprès du secrétariat de la discipline visée.			
- Plus d'informations, procédures et calendriers en vigueur à l'Université Paris Nanterre sur la page <u>https://suio.parisnanterre.fr/navigation/le-suio/</u>			
- Dans une autre filière au sein de l'université en 2025-2026 : candidatures sur le site <u>www.parcoursup.fr</u> (dates d'ouvertur de la plateforme communiquées ultérieurement).			
- Dans une autre université en 2026-2027 : procédures et dates variables selon les établissements (cf. sites internet).			
Date: / 2025	Date: / 2025		
Signature de l'élève de l'ESILV :	Signature et cachet du représentant de l'ESILV :		